

## Double défaite

*Après la remise des copies et la proclamation des résultats, la distribution des prix. Pour avoir bien voté, les citoyennes et citoyens recevront en cadeau, échange de bons procédés, une diminution du taux hypothécaire, mettons 4%, pour ne pas déstabiliser l'édifice; les banques leur doivent bien ça. Et dans la foulée, les journaux, quotidiens ou non, supports d'une campagne publicitaire d'une ampleur sans précédent, se fendront bien de quelques pages d'«informations» gratuites au bénéfice des banques nourricières. Et ose-t-on espérer une prime, un petit quelque chose pour le Parti socialiste suisse (PSS), à l'origine de ce remue-ménage d'excellent rapport financier et publicitaire...*

*Permettez tout de même qu'on ne passe pas si vite ici l'initiative sur les banques par pertes et profits! Quelques jours après la votation, l'échec des propositions socialistes n'est — actualité oblige — plus qu'une ligne supplémentaire dans le tableau récapitulatif peu encourageant des initiatives qui n'ont pas passé le cap de la consultation populaire. Décevante litanie de «non» pour les dernières décennies avec une unique lueur d'espoir, celle des consommatrices.*

*Pourquoi insister, tous commentaires autorisés lus et à peine digérés, sur l'échec de l'initiative sur les banques? Pas question de nier la claque. Elle est réelle et probablement plus sonore encore qu'on ne l'imaginait parmi les initiants. Il y a, bien sûr, des compensations, légères mais tout de même palpables, pour la gauche. Le fait même d'avoir pu engager ce débat aux allures iconoclastes... et certains progrès enregistrés pour la simple raison que ce texte existait, déposé à la Chancellerie, léger courant d'air dans le monde clos des comptes bancaires: une Commission fédérale des banques*

*mieux armée pour ses contrôles, l'heureuse convention de dernière heure signée entre l'Association suisse des banquiers et les banques prévoyant une meilleure couverture des dépôts (DP 730), quelques coups de pouce à la révision de la loi sur les banques et à celle du droit des sociétés anonymes.*

*A ces deux derniers chapitres cruciaux pas trop d'illusions cependant! Même s'il est d'usage, dans les analyses politiques de bonne compagnie, de souligner après un vote que le vainqueur ne manquera pas de se sentir moralement obligé de respecter ses promesses, de tenir compte de la minorité défaite, etc., etc... C'était davantage de mise au temps où le fameux «consensus» helvétique conservait une certaine substance. Aujourd'hui, on sait que les positions de force sont exploitées sans fausses pudeurs ni réserves, selon les bonnes leçons de la droite radicale zurichoise.*

*On se contentera donc d'enregistrer que pendant trois ou quatre ans, les banques et leurs relais politiques ont rompu avec leur traditionnel immobilisme, pour s'avancer de deux ou trois petits pas en direction de leurs critiques. Voilà qui est bon à prendre, quand bien même la défaite reste là, très sévère.*

*Les occasions ne manqueront pas à la gauche de remettre l'ouvrage sur le métier et de tirer les sonnettes d'alarme, lorsque l'endettement international et plus particulièrement les crédits privés immobilisés dans le tiers monde provoqueront des crises graves (l'initiative avait le mérite d'organiser au moins une certaine transparence dans ce secteur).*

*Demeure une deuxième défaite du PSS, pas moins sévère que celle des urnes, et probablement plus préoccupante, parce que soigneusement occultée;*

SUITE ET FIN AU VERSO

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand  
N° 731 24 mai 1984

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 55 francs  
Vingt-et-unième année

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:  
Jean-Pierre Bossy  
François Brutsch  
Jean-Daniel Delley  
Yvette Jaggi  
Charles-F. Pochon  
Victor Ruffy  
Armand Veillon

Points de vue:  
Hélène Bezeçon  
Jeanlouis Cornuz

731

## Double défaite

*c'est celle de la campagne elle-même et de la façon dont l'initiative a été «gérée» par la gauche.*

*On se gargarise des millions engloutis par les banques dans une offensive de relations publiques et de désinformation. Mais il faut admettre aussi que la gauche a abandonné le terrain à ses adversaires, à peine avait-elle engrangé les signatures récoltées assez aisément après le scandale de Chiasso. Au point que l'initiative est restée lettre morte, affaire*

ENTRETIEN AVEC JACQUES BOUVERESSE

## Le mildiou et la philosophie

*Né en 1940 dans le Doubs, Jacques Bouveresse s'est acquis une solide réputation de philosophe curieux de courants non français. Il est un remarquable connaisseur des philosophes issus du fameux Cercle de Vienne (DP 682 et 683), il a publié également des études passionnantes sur les grands noms de la philosophie anglo-saxonne tels que Popper ou Peirce. Jacques Bouveresse était professeur ordinaire à Genève, il n'a malheureusement pas pu concilier une charge importante à Paris avec celle de Genève; il a fallu choisir; il n'est plus à Genève que pour quelques heures par semestre, comme professeur associé. Eric Baier l'a rencontré.*

*Eric Baier. Tout le monde connaît le mildiou, cette maladie qui s'attaque particulièrement à la vigne. Dans votre dernier livre<sup>1</sup>, vous avez entrepris, comme un bon vigneron, de répandre le poison dans l'air, afin de protéger la vraie philosophie rationaliste contre les attaques du mildiou intellec-*

*d'appareil, jusqu'au moment où l'on s'est aperçu que le sprint final devait être lancé. C'est peu dire qu'il était alors trop tard pour changer de cap et pour provoquer une modification en profondeur des rapports de forces dans l'opinion. Sur un sujet aussi ardu techniquement et mythologiquement, c'était ouvrir la porte aux déferlements irrationnels, c'était somme toute se condamner à l'avance à ne pas entrer réellement en matière. Alors, carences graves stratégiques ou tactiques, méconnaissance profonde du «jeu» institutionnel, ou tare d'un parti politique qui perd son souffle militant, réduit à abandonner le terrain pour les manœuvres à l'ombre des «sommets»? Tout à la fois? La leçon vaut bien un fromage, fût-il bancaire.*

L. B.

*tuel parisien. D'où vous vient ce solide bon sens terre à terre, peut-être conservateur?*

*Jacques Bouveresse.* Il se trouve que je suis précisément d'origine paysanne, je suis né dans une famille de neuf enfants, du côté de Besançon. Lorsqu'on sort d'un milieu de ce genre, on hérite à la fois d'une certaine tendance à idéaliser exclusivement le monde intellectuel, et d'une longue tradition d'ironie populaire à l'égard de la spéculation en général.

Inspiré sans doute par cette double tradition de respect idéalisant et de gaillarde moquerie, je suis tombé de haut en constatant, à la fin de mes études parisiennes, l'espèce d'unanimité dans l'erreur et le dogmatisme qui s'était réalisée entre les meilleures intelligences de ma génération.

Ce qui est en cause n'est évidemment pas la Sainte Trinité Marx - Nietzsche - Freud, mais plutôt la facilité avec laquelle des penseurs spécialisés dans la destruction des idoles peuvent engendrer eux-mêmes immédiatement une nouvelle idolâtrie.

Ce que je déplore est que le mépris des règles les

plus élémentaires de l'argumentation et de la discussion critique soit devenu, chez certains philosophes contemporains (NdR: Michel Serres, Michel Foucault, Jacques Derrida et Paul Veyne) une véritable manière de penser et d'écrire et un style philosophique imposé, que l'on ne peut plus condamner sans se retrouver immédiatement dans la position désagréable du représentant de l'ordre soupçonné du délit de répression policière.

### LA TRACE DE POPPER

*E. B. Bah! Laissons de côté votre critique certainement justifiée du «vedettariat» parisien et arrêtons-nous sur le contenu de votre rationalisme critique, que vous définissez très souvent en vous référant à Popper.*

*J. B.* Si j'ai cité Popper, c'est qu'il fait partie des philosophes sur qui s'abat trop facilement l'anathème et que l'on accuse de représenter le conformisme, l'ordre moral. On reproche par exemple à Popper d'être directement l'inspirateur du libéralisme conçu à la manière allemande, dont la vérité est représentée finalement par des pratiques comme celle du «Berufsverbot». Il faut bien voir cependant que les attaques contre Popper sont construites sur deux griefs diamétralement opposés.

*Le premier* est le reproche de dogmatisme antilibéral; en effet Popper admet qu'on le critique, mais il exige, de la part de ses contradicteurs, des arguments rationnels. Or les auteurs dont je parle assimilent cette exigence d'arguments à un préjugé rationaliste, qui empêcherait en dernière extrémité la libre expression des convictions les plus intéressantes, justement parce qu'elles sont les plus déviantes et donc les moins défendables du point de vue de la rationalité actuelle.

*Le deuxième grief*, en sens inverse, consiste à reprocher à Popper d'être à l'origine des courants irrationalistes et anarchistes à la Feyerabend dans la mesure où Popper dit et ne cesse de répéter effectivement que la science n'atteint et ne propose pas des vérités.

<sup>1</sup> «Le Philosophe chez les autophages», Jacques Bouveresse. Editions de Minuit, coll. Critique, 1984.

Ce qui caractérise donc la science selon cet auteur, ce n'est pas qu'elle découvre des vérités, mais qu'elle n'en découvre pas et qu'elle le sait, qu'elle doit vivre avec l'idée que les théories scientifiques actuelles seront probablement abandonnées à un stade ultérieur. On a donc accusé Popper de saper complètement la confiance que l'on peut avoir dans les théories scientifiques les mieux établies. Ce que je dis, c'est qu'il faut choisir, ou bien Popper est un dogmatique, ou bien il ruine toute espèce de certitude y compris et même pour commencer dans la science elle-même, mais on ne peut pas lui reprocher les deux choses en même temps.

Ce qui m'intéresse dans le cas de Popper — et je précise que je ne suis pas véritablement poppérien — c'est le fait que cet homme n'a jamais cherché de protection contre la croyance du côté de la croyance. Pour lui le remède à la croyance ne consiste pas dans l'adoption d'une autre croyance destinée à combattre la première. Le remède, c'est la critique. Cela dit, les gens ne peuvent pas être constamment ou même très souvent critiques, ils ont besoin de certitudes alors que Popper est l'homme qui dit: «Il n'y a pas de certitude.» Or si l'on a tendance à penser qu'il n'y a pas de certitude en philosophie, en morale ou en politique, bien des gens espèrent qu'au moins en science, il y a des certitudes, et Popper leur répond «justement pas!». Le point faible du rationalisme de Popper est peut-être de sous-estimer un peu trop le désir de certitude des gens, leur besoin de vérités exemplaires, de héros et de mythes. Les gens devraient être critiques mais généralement ils ne le sont pas.

## SCIENCE ET RATIONALITÉ

E. B. *L'attrait irrationnel de l'image du «mildiou» que j'ai proposée intentionnellement pour lancer cet entretien, c'est qu'il est partout. Même le vrai peut prendre sournoisement l'apparence du faux. Qui me garantit qu'il n'y a pas du faux dans l'apparence du rationalisme poppérien?*

J. B. Les découvertes freudiennes et plus généralement la philosophie du soupçon — si joliment évo-

quée dans votre «mildiou qui est partout» — constituent aujourd'hui l'argument le plus couramment utilisé pour ridiculiser discrètement les convictions et les efforts des rationalistes traditionnels (p. 102). Permettez-moi cependant de ne pas en dire plus sur le rationalisme de Freud (voir sa correspondance avec Einstein) et laissez-moi rompre une lance en faveur de la démarcation entre *Sciences* et *Rationalité*.

Il n'y a pire abus de pouvoir commis contre la raison que d'affirmer que la science est tout le rationnel. Or si vous faites un peu la tournée des «popotes», vous verrez que l'impérialisme scientifique est beaucoup plus répandu qu'on ne le croit et parfois de façon sournoise, y compris chez les philosophes eux-mêmes qui combattent très souvent l'exigence de rationalité parce qu'ils l'assimilent à l'exigence de scientificité.

L'une des raisons essentielles pour lesquelles la rationalité scientifique constitue une valeur, c'est qu'elle a augmenté, comme je le dis dans mon livre (p. 70), dans des proportions considérables les moyens dont nous disposons pour réaliser des fins diverses. Ainsi la bio-médecine trouve des applications tout à fait remarquables dans la lutte contre les maladies. Même les gens qui détestent la science lui reprochent facilement de n'avoir pas encore réussi à guérir le cancer, c'est-à-dire de n'avoir pas encore fait quelque chose qu'en principe elle devrait pouvoir faire.

Mais le succès des sciences instrumentales a fait perdre le sens commun à des philosophes comme Serres ou même Foucault qui ont voulu entériner d'un point de vue spéculatif la domination de la seule rationalité scientifique qu'apparemment ils combattent. Ils ont alors construit une théorie qui établit pour notre civilisation une adéquation parfaite entre la science, considérée uniquement sous l'aspect du pouvoir et de la maîtrise, et la rationalité. Serres est allé jusqu'à affirmer que «la science s'est attribuée toute la rationalité», désignant le reste comme «passionnel». Ce faisant, Serres liquide complètement la question de la rationalité pratique. Dire que la distinction rationnel - irra-

tionnel est purement «idéologique», revient à ignorer qu'il y a un problème de la rationalité de la pratique, que tout le monde se pose et qui n'a rien d'idéologique, bien qu'il ne soit effectivement pas non plus scientifique.

## RÈGLES ET MODÈLES

E. B. *Vous protestez vivement contre la mainmise de la science sur tout le domaine de la rationalité. N'y a-t-il pas un danger secondaire qui guette le combat contre la science? L'attitude de certains écologistes notamment qui voudraient retourner les sciences contre elles-mêmes au profit d'une nouvelle utopie rationnelle?*

J. B. Ce qui caractérise la rationalité pratique, c'est justement que l'on ne parvient généralement pas à la reconstruire sous la forme d'une théorie explicite. Il faut peut-être abandonner l'obsession du modèle théorique et de la rationalité explicitable sous la forme de règles précises. Il existe beaucoup de savoirs qui sont des savoirs pratiques — les paysans en sont parfaitement conscients — cela ne veut pas dire que ces savoirs pratiques soient de nature irrationnelle, bien qu'ils soient peut-être irréductiblement pratiques.

Le résultat de cette espèce de monopole concédé (même par certains de ses adversaires) à la science sur le domaine de la rationalité — et là j'espère que vous ne m'accuserez pas à nouveau de poser un faux problème typiquement parisien — débouche exactement sur la situation que Max Weber considérait comme une conséquence inévitable des progrès de la rationalité instrumentale, à savoir qu'elle n'est possible qu'en matière de faits, alors qu'en matière de valeurs, il n'y a que des choix subjectifs. Mon livre ne propose pas de solution explicite ni de projet, même pour ceux qui voudraient développer une approche rationaliste. J'ai voulu contribuer à déblayer le terrain, à faire réapparaître un problème réel qui doit être abordé de façon argumentative, je veux dire sur lequel on ne peut se contenter d'exprimer des «opinions» ou des préférences.

## COOPÉRATIVES

# De l'idéal au tiroir-caisse

*Grand philosophe de la coopération devant l'éternel mutualiste, Charles-Henri Barbier, ancien président de la direction de Coop Suisse, vient de fermer définitivement les yeux sur un spectacle qui a dû lui paraître bien pénible: ses successeurs à l'œuvre.*

*M. Barbier avait quitté la direction du groupe Coop, où il représentait la conscience et l'idéal mutualistes, en 1968, l'année même où Migros dépassait Coop, qui se lançait derechef dans un plan de restructuration et de concentration désormais presque achevé. A l'époque, Coop comptait encore plus de 400 sociétés locales et régionales de vente, il n'y en a désormais plus que 40, dont neuf pour la Suisse romande et autant pour le seul Tessin. Et le rythme de croissance de Coop est désormais supérieur à celui de la Migros, qui dispose cependant d'une confortable avance de 2,5 milliards de francs au niveau de la vente au détail.*

## SUCCESSIONS

*Les deux grandes fédérations coopératives de Suisse vont changer de tête cet été: Robert Kohler va céder sa place de directeur à Edith Ruefli, élevée comme lui dans le sérail bâlois, tandis que Pierre Arnold se glisse à la présidence, poste honorifique d'où il ne manquera pas de surveiller attentivement toute la «communauté M». Son successeur à la tête de la délégation ne sera d'ailleurs par forcément le dauphin officiel, Jules Kyburz, directeur de M-Berne.*

*Les deux futurs ex-patrons de coopératives feront, entre autres, dans la vice-présidence de grande régie: Kohler aux PTT d'ici la fin de l'année,*

*Arnold déjà aux CFF, où sa furie rationalisatrice pourrait provoquer pas mal d'entorses à la mission de service public.*

*Et l'idéal coopératif dans tout cela? Viré sans remords, sacrifié sur l'autel du cash-flow et du réinvestissement, c'est-à-dire de la croissance (puisque le bénéfice des coopératives n'est pas distribuable, mais «restituable», par exemple sous forme d'une offre plus étendue).*

*Le jour du décès de M. Barbier, la Migros annonçait que les élections 1984 avaient eu lieu tacitement, et que le scrutin annoncé pouvait donc être renvoyé. Bref, on renoue avec la parodie habituelle de démocratie coopérative, tout juste prise au mot*

## HMO

# La chance des caisses-maladie

Alternative au système de santé: les Organisations de maintien de la Santé (HMO), d'origine américaine, permettent au moins de sortir d'un fonctionnement qui pousse à la surconsommation irresponsable et inclinent à un comportement économe. Nous le rappelions dernièrement dans ces colonnes (DP 729). Il y a déjà trois ans, Pharma Information à Bâle publiait sur le sujet une cinquantaine de pages bien documentées et qui avaient le mérite supplémentaire de faire le point après des évaluations systématiques menées aux Etats-Unis dans des HMO ayant derrière elles plusieurs années d'existence régulière.<sup>1</sup>

A titre de points de repère, rappelons ici brièvement le bilan remarquablement positif des HMO

<sup>1</sup> Peter Zweifel, Gabriella Pedroni, «La Health Maintenance Organization — La solution comme système de santé publique?». Pharma Information (coll. Economie et Santé), 1981. Adresse utile: Birsigstr. 4, 4054 Bâle.

*et perturbée pour la première fois — et la dernière pour longtemps — en 1980 par le mouvement M-Renouveau. Il faut dire que depuis lors la Migros a pris ses précautions statutaires, et rendu pour ainsi dire impossible la tenue d'élections ouvertes.*

*Tout est donc rentré dans l'ordre, et parfaitement clair désormais. La mutualité, l'idéal coopératif et autres balivernes démodées appartiennent au passé. L'avenir est aux entreprises qui sauront maîtriser leur propre croissance, et atteindre les objectifs chiffrés qui leur tiennent lieu de «philosophie». Les affaires sont les affaires, coopératives ou pas. Dans plusieurs décennies, on ajoutera: autogérées ou pas.*

auscultées, tant du point de vue des patients que de celui des médecins engagés dans des expériences qui, curieusement, n'ont pas encore eu, de ce côté-ci de l'Atlantique, les prolongements qu'elles méritent...

Les HMO se présentent sous différentes formes, mais il s'agit partout, «grosso modo», d'une forme d'assurance-maladie qui fournit à ses membres, contre une prime payée d'avance, des soins de santé complets; le médecin n'est pas payé à l'acte, mais il reçoit une somme fixe par patient inscrit auprès de lui (s'il participe aux profits et pertes de l'organisation, le médecin a intérêt à favoriser tout ce qui peut améliorer la santé de ses patients et prévenir chez eux la maladie). En bref, selon Peter Zweifel et Gabriella Pedroni, les auteurs de l'étude publiée par Pharma Information, le fonctionnement de telles organisations révèle toute une gamme d'avantages non négligeables:

— Satisfaction générale des membres des HMO quant à la qualité des soins médicaux offerts et des traitements suivis. Deux réserves pourtant: les

membres regrettent de ne pas pouvoir choisir plus librement leur médecin, de devoir souvent en changer; ils reprochent aussi à leur médecin de ne pas leur consacrer assez de temps, même s'ils le voient aussi souvent que d'autres assurés.

— Satisfaction également du côté des médecins à trois chapitres principaux: «Premièrement, un médecin affilié à la HMO jouit dans l'ensemble d'une plus grande sécurité matérielle. C'est surtout, pour les jeunes médecins, un soulagement de ne pas avoir à monter eux-mêmes un cabinet avec toutes les installations techniques. Deuxièmement, la HMO est attrayante pour le médecin qui veut assumer pleinement la responsabilité du traitement de ses malades. Ce n'est en effet que dans le cadre de la HMO qu'un médecin généraliste peut véritablement défendre les intérêts de ses malades et exercer un contrôle efficace sur les progrès du traitement prescrit par lui. Troisièmement, les HMO — du moins celles qui ont des cabinets de groupe — offrent l'avantage d'horaires réguliers (mais elles ne récompensent pas le travail supplémentaire, puisque le revenu du médecin se calcule d'après le nombre des malades inscrits auprès de lui et non d'après le nombre des consultations données).»

— Rôle primordial — tout particulièrement — du médicament dans les HMO: «Cependant, les médecins y sont plus sensibles que les autres aux différences de prix, par exemple entre un produit original et une imitation.»

— Nombre d'hospitalisation et durée moyenne du séjour en clinique: les HMO contribuent à une réduction des traitements hospitaliers, due surtout au mode d'organisations des cabinets de groupe. «A l'hôpital, les patients venant des HMO sont traités comme les autres: les économies réalisées ne découlent pas nécessairement d'un traitement différent ou plus efficace, mais plus probablement de diagnostics plus exacts, d'un meilleur choix théra-

peutique, notamment donnant la préférence au secteur ambulatoire.»

Analysant les chances du système HMO de faire une percée chez nous, P. Zweifel et G. Pedroni notent que des réticences sont prévisibles parmi les médecins pour les limitations à une liberté de décision qu'il implique; ils ajoutent pourtant, à juste titre, que s'il n'y a pas d'autres moyens de limiter les coûts, cette fameuse liberté des médecins sera tôt ou tard amputée et qu'à tout prendre, si l'on compare les mesures de régulations des HMO avec les autres (de nature étatique, souvent), les médecins des HMO bénéficient de certains avantages, en particulier venant du fait que «les mesures d'économies ne sont pas prises par une administration anonyme, puis imposées aux médecins, mais, en toute connaissance de leurs propres intérêts, par les médecins des HMO eux-mêmes».

#### UNE OCCASION DE RENOUVEAU

Mais, au moment où se développent quelques projets pour sortir le système de santé de l'ornière, c'est peut-être au premier chef pour les caisses-maladie que les HMO représentent une véritable occasion de renouveau! On est loin ici de la démarche qui vise à tout attendre du succès d'une initiative... Le diagnostic de P. Zweifel et G. Pedroni:

#### EN BREF

Ernest Coeurderoy, médecin, réfugié français exilé après le 13 juin 1849, pénétra en Suisse dans la région de Saint-Cergue. Il fut autorisé à pratiquer la médecine dans le canton de Vaud à fin mars 1850 et il fut finalement expulsé de Suisse par le Conseil fédéral, étant l'un des dix-sept signataires de la protestation Varé qu'avait publiée la «Tribune suisse» de Lausanne le 18 mars 1851. Max Nettlau, dans une notice biographique, écrit à ce sujet: «Les fières paroles des réfugiés: «Le droit

«Les caisses-maladie suisses semblent véritablement prédestinées à constituer des HMO. Elles sont nombreuses, concurrentes et décentralisées. En tant qu'entreprises à but non lucratif, elles n'ont pour l'instant, sur le plan financier, qu'un rôle d'intermédiaire entre médecins et patients. Lorsque leurs frais augmentent, elles peuvent réduire leurs prestations (par exemple par des listes de médicament restrictives), augmenter leurs primes ou exercer une pression politique sur l'Etat. Pour une large part, ces mesures n'ont pas d'autre effet que de faire supporter les frais par d'autres et, de ce fait, ne parviennent à enrayer une augmentation des coûts que d'une manière très limitée. La HMO, en revanche, comporte deux fonctions: d'une part soigner, d'autre part répartir les sommes dont elle dispose entre les diverses thérapeutiques à disposition. Elle peut donc exercer une influence directe sur les frais. En cas de pertes, ce ne sont plus les membres qui doivent les compenser par le versement de primes plus élevées ou, indirectement, les contribuables par le truchement de subventions, car le risque est partagé entre les assurances et les médecins. Les médecins ont donc intérêt à soutenir l'assurance dans ses efforts pour limiter les frais. Si elles introduisaient un tel système, les caisses-maladie auraient moins de difficultés financières.» A bon entendre...

d'asile est un droit républicain. Tout républicain y a droit dans une république», furent qualifiés de «prétention inouïe» dans l'arrêté d'expulsion qu'on trouve dans les journaux de Lausanne des 7 et 8 avril.» Il y a plus d'un siècle...

\* \* \*

La télévision suisse alémanique a consacré une émission à l'Hôtel Kreuz (La Croix) de Soleure, une entreprise autogérée qui vit depuis dix ans et dont le chiffre d'affaires est d'environ 900 000 francs par année. Trois des associés du début sont encore dans l'équipe qui anime cette maison.

## Chillon menacé

Dans «24 Heures», Bertil Galland a ouvert le dossier: une nouvelle menace plane sur Chillon.

Reprenons!

Attiré probablement par le cadre incomparable du lac et des forêts entourant le château, un quarteron de promoteurs immobiliers de Berne et de Plan-les-Ouates envisage la construction, aux abords immédiats de la forteresse médiévale, d'un groupe de quatre doubles bâtiments résidentiels (dessin ci-dessous). Ce projet fait l'objet d'un plan de quartier de la commune de Veytaux, qui sera, semble-t-il, probablement — la prudence s'impose devant le mutisme et l'absence d'informations fraîches — mis à l'enquête dans les mois qui viennent.

La loi vaudoise du 10 décembre 1969 sur la protection de la nature, des monuments et des sites se propose de sauvegarder, dans le sens de l'intérêt général et de la conservation du patrimoine, les témoins caractéristiques de notre passé. Cette protection ne s'étend du reste pas aux seuls objets,

mais à leur environnement immédiat, comme le précise l'article 46:

Sont protégés... tous les monuments de la préhistoire, de l'histoire, de l'art et de l'architecture... Sont également protégés les terrains contenant ces objets et leurs abords. Aucune atteinte ne peut leur être portée qui en altère le caractère.

D'emblée, une question vient à l'esprit: où s'arrêtent les abords? D'une adoption relativement récente, le texte de 1969 n'a pas encore derrière lui une jurisprudence d'application telle que le château de Chillon puisse d'emblée être protégé dans un rayon de 500 mètres à partir du donjon. C'est dire l'importance de l'attitude des responsables politiques chargés de l'application de la loi.

A notre avis, le site en cause mérite d'être protégé dans un rayon maximum. Chacun a sans doute encore en mémoire les problèmes posés par les constructions projetées à la sortie de Villeneuve, sur le delta de la Tinière.

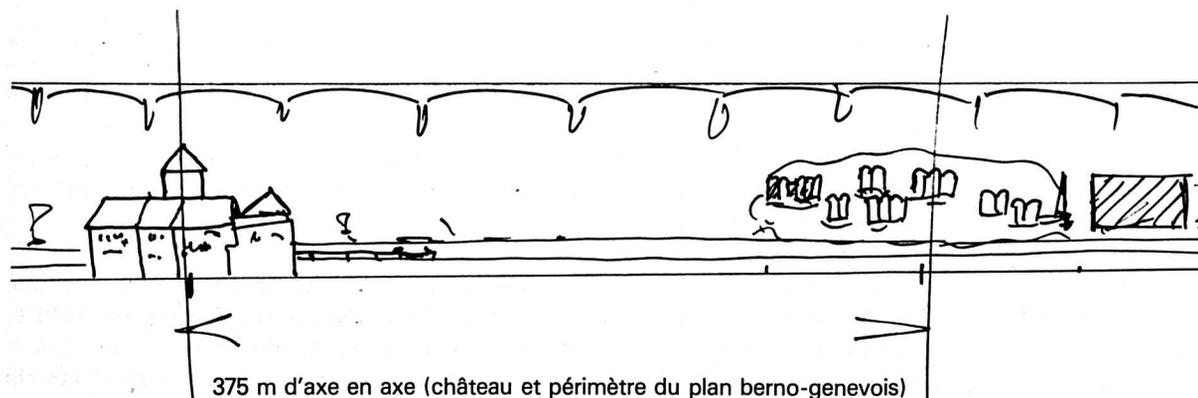
L'idéal serait que la commune de Veytaux, suivant en cela l'exemple de celle de Gryon classant définitivement la région de Taveyannaz, prenne une

décision identique en ce qui concerne Chillon et ses abords. Elle n'est malheureusement pas propriétaire du terrain concerné et cela pose d'incontestables problèmes financiers.

Une objection connue affirme que le site de Chillon est déjà abîmé par la présence de l'autoroute du Léman. Sans entrer dans des considérations d'ordre esthétique, il faut bien admettre que cet ouvrage d'art, parfaitement intégré dans le paysage, est d'intérêt général, ce qui n'est certes pas le cas du projet des promoteurs.

Enfin, s'il est possible que les constructions envisagées puissent être implantées de telle sorte qu'elles ne soient pas visibles du château lui-même, il n'en demeure pas moins qu'elles constitueront une inadmissible verrue aux yeux d'un observateur situé sur le lac. Il faut avoir admiré, d'un bateau de la CGN croisant sur les eaux, le spectacle incomparable des rives, des tours, des murailles et des forêts, pour saisir dans sa vraie mesure l'ampleur des dommages que la toute-puissance de l'argent s'apprête à faire subir à l'un des plus célèbres sites de notre pays.

A. V.



Chillon, son autoroute, ses bâtiments résidentiels

## COURRIER

### Chers trains

Si l'on comprend bien les calculs de Gil Stauffer (DP 729), pour se déplacer à bon compte, il faut d'urgence que tous les Suisses et Suissesses qui n'en possèdent pas encore achètent, toutes affaires cessantes, une vieille voiture d'occasion. Tous comptes faits, cela devrait bien représenter un million de véhicules supplémentaires. Il resterait évidemment ensuite à liquider les chemins de fer: ils ne sauraient justifier leur existence par les seuls transports d'automobilistes victimes de retrait de permis et des marchandises. Ces dernières iraient donc aussi sur la route où le trafic des camions doublerait (actuellement, les prestations marchandises

rail/route s'équilibrent à peu près). Bien sûr, de cette façon le problème des tarifs ferroviaires trop élevés serait résolu. Mais le prix à payer par la collectivité pour survivre dans ces conditions-là, dans un pays qui ne comptera toujours que 41 300 km<sup>2</sup>, serait à coup sûr très supérieur à l'actuel.

Cela dit, il est bien vrai que les prix des billets de chemin de fer sont rébarbatifs (l'objectivité commande de préciser que les allègements offerts sont souvent méconnus). Les CFF sont maîtres et seigneurs en la matière. Plus que jamais depuis 1982. C'est le Parlement, à travers le «mandat de prestations des CFF», qui l'a voulu ainsi. Et la décision de février du conseil d'administration de ne pas augmenter les tarifs l'automne prochain n'est sans doute qu'un petit sursis miraculeux.

Comment le citoyen conscient de ses responsabilités peut-il réagir? S'il abandonne définitivement le train, il charge encore plus son environnement et il met en marche un processus de réduction des prestations, puis de démantèlement irréversible du chemin de fer (voir le trafic de détail). S'il paie les augmentations tarifaires, même en rechignant, il donne l'impression au service du marketing et aux dirigeants des CFF qu'ils peuvent encore presser le citron.

Alors? Envahir les trains en refusant de payer le gros prix? Pour que certains comprennent, il faudra peut-être en arriver là...

**Michel Béguelin**

---

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

## Face aux Rouges

Au programme du baccalauréat 1984, nous avons porté *La Pêche miraculeuse*, de Guy de Pourtalès. Donc, lecture pour mon compte de *Chaque Mouche a son Ombre*, mémoires et journal inédits du même auteur.

Sentiment parfois pénible de l'irréparable futilité d'une société (la «BS» genevoise, vers 1900) et d'un individu.

1905. C'est le temps de la première révolution

russe; de la théorie de la relativité limitée, d'Einstein; des Essais sur la sexualité de Freud — Guy de Pourtalès déjeune de temps en temps chez sa vieille tante, «la comtesse Edmond de Pourtalès, née Renouard de Bussière, dont l'hôtel Renaissance, connu de tous les Parisiens, était situé 7, rue Tronchet, derrière la Madeleine».

1916. Bataille de Verdun. «Je lis le *Journal intime d'Amiel*, qui me plaît infiniment (...). Livre d'intimité et de méditation; on se retrempe un peu dans l'intellect — ce qui a vraiment son charme et sa fraîcheur par ce temps de militaires!», note l'écrivain. Etc.

Parfois, cependant, des choses bien intéressantes.

1919. Officier de l'armée française, engagé volontaire, Guy de Pourtalès participe à l'occupation de la Rhénanie. «Nous avons passé devant les fameuses fabriques de la «Badische Anilin» (*ce sont les usines qui fabriquaient les gaz asphyxiants* — J. C.), si souvent bombardées par nos aviateurs. Mais je n'ai pu voir aucune trace de dégâts.»... Tiens, tiens! Faut croire que les aviateurs français de 14-18 étaient aussi maladroits que les aviateurs américains, anglais de 42-45, qui réussirent très bien à raser Francfort, mais ne touchèrent que très peu les usines d'IG Farben AG, à Höchst, non loin de Francfort...

Un peu plus loin:

«L'ennemi n'est plus le Français, ni l'Anglais, ni l'Américain, note Pourtalès perspicace — avec eux, on s'arrangera toujours — l'ennemi, c'est le bolchevik. Toutes les classes sociales vont se liguer contre lui, parce que le bolchevik c'est le désordre, l'anarchie, la ruine, et par conséquent la continuation des privations matérielles.»

Et encore:

«J'ai interrogé quelques habitants. Toujours la même antienne: l'Allemagne d'aujourd'hui c'est le désordre, l'anarchie; le groupe Spartacus terrorise le Boche. Aussi la France représente-t-elle la force, l'ordre, la tranquillité. Et l'Allemand, même officier, préfère cela.»

Dieu merci, les chefs spartakistes, Karl Liebknecht (qui fut le premier représentant *européen* à voter

contre les crédits militaires, ce qui lui valut la prison, dès 1915!) et Rosa Luxembourg furent assassinés. Ce que déplora Romain Rolland — mais on le sait assez: Romain Rolland s'était déconsidéré dès 1914, en lançant cet appel à la paix qui s'intitule *Au-dessus de la mêlée!* Et du côté allemand, trois savants allemands s'opposaient seuls à la guerre: Einstein — un Juif; Georg Friedrich Nicolai — un autre Juif; et Förster — on peut penser que tous les trois étaient à la solde de Moscou, et d'ailleurs Einstein ne récidiva-t-il pas, dans les années 50, en élevant la voix en faveur des deux «espions atomiques», les Rosenberg, Juifs eux aussi?!

Dans ce beau livre qui s'intitule *Nationalistes et Nationaux* (1870-1940), Henri Guillemin a bien montré qu'en 1871, bon nombre de Français, de leur côté, préféreraient de beaucoup Bismarck à la Commune de Paris; comme en 1939-40, leurs petits-fils prirent leur parti de Hitler, qui après tout leur paraissait le défenseur de l'Europe civilisée contre les Rouges!

Les circonstances changent, le fond permène. Au fait, avez-vous lu le livre de Berney? **J. C.**

---

CRT

## Liberté chérie

*Dans l'éditorial consacré à «l'étude syndicale» sur le groupe Maus (DP 729), nous parlions de l'accueil «surprenant» réservé par les médias à la publication de la CRT, citant l'exemple de la Radio romande.*

*François Gross, rédacteur en chef de «La Liberté», nous signale son propre édito sur le «brûlot» de la CRT. Très bon texte en effet, comme souvent les encadrés signés F. G. Avec tout le courage qu'il faut pour parler sans énervement ni flagornerie d'un groupe qui a de solides racines à Fribourg, où il continue d'ailleurs de compter comme employeur.*

*Liberté: un titre qui oblige. Et que F. G. honore. (Y. J.)*

## On ne prête qu'aux riches

Tirage contrôlé de *Blick* au 10 mai 1984: 364 480 exemplaires!

Tirage contrôlé précédent (25.4.83): 336 940 exemplaires (en un an: + 27 540).

Tirage contrôlé il y a dix ans (7.8.74): 270 170 exemplaires (en dix ans: + 94 310).

Nombre d'abonnés de *Blick*, selon ses propres indications: 110 000.

Ces chiffres se passent de commentaires tant ils sont clairs. Selon les critères habituels, ils signifient qu'un Suisse sur huit lit *Blick*. Une «pénétration» sans égale dans l'histoire de la presse dans notre pays.

Passons à d'autres données qui concernent la *Neue Zürcher Zeitung*. Sur la foi d'un article paru le 5 mai, le leader d'opinion (de plus en plus) radical a enregistré l'évolution suivante depuis 1974, c'est-à-dire depuis qu'il a abandonné la parution biquotidienne pour passer à une seule édition par jour: augmentation de 40 000 exemplaires du tirage pour approcher les 140 000 exemplaires quotidiens, stagnation de la diffusion à l'étranger (20 000 exemplaires), augmentation de 73% de la diffusion dans les cantons de Berne, Saint-Gall, Argovie et Bâle-Ville (+ 130% dans ce seul canton, probablement à la suite de la disparition des *Basler Nachrichten*); cette progression, parallèlement à la réalisation d'un gros programme d'investissement dans l'entreprise, sans sacrifier à l'endettement.

Et maintenant quelques points de repère qui permettront des comparaisons:

— augmentation du tirage contrôlé de *Blick* en dix ans: 94 000 exemplaires;

— tirage romand le plus élevé: *24 Heures* avec 93 360 exemplaires;

— tirages alémaniques supérieurs à 94 000 exemplaires: *Tages Anzeiger*, *Neue Zürcher Zeitung*, *Berner Zeitung*, *Basler Zeitung*... Seuls ces

quotidiens-là ont un tirage supérieur au nombre d'abonnés de «*Blick*»!

Toute la presse suisse doit donc se demander, à l'exception, peut-être, de la seule *NZZ*, pour quelles raisons *Blick* a un tel succès. Trop simple de s'en tenir à la mise en cause — justifiée, bien sûr — de la démagogie galopante qui lui tient lieu de politique «rédactionnelle». Autocritiques en vue?

Doit-on envisager, pour l'avenir, le développement de deux grands quotidiens nationaux, l'un populaire, l'autre élitaire? Les deux seront de langue allemande et paraîtront à Zurich; ils disposeront de moyens toujours plus importants, ce qui leur permettra de disposer des meilleures informations, des meilleurs collaborateurs et d'un certain monopole dans la formation de l'opinion.

En face d'eux se développeront, plus ou moins

bien, des grands régionaux à Bâle, à Berne, à Saint-Gall, à Lucerne, à Lausanne et à Genève, ainsi que des journaux à forte assise locale dans quelques cantons comme Neuchâtel, Fribourg et le Valais, en Suisse romande. Tous les autres journaux seraient alors condamnés à s'appuyer sur une imprimerie commerciale florissante, sur un monopole local ou sur un réseau d'informations originales tressé en collaboration avec des publications comparables et non concurrentes.

Quant à l'ancien leader en matière de tirage, le *Tages Anzeiger*, de Zurich, il était encore presque au niveau de «*Blick*» il y a dix ans; il enregistre aujourd'hui un retard de près de 100 000 exemplaires, mais sa deuxième place n'est pas menacée et il peut consolider sa position après «digestion» du passage à l'offset de son imprimerie.

### NOTES DE LECTURE

## Une autre Genève des années trente

Julia Chamorel, dont le dernier passage à la télévision romande n'a pas passé inaperçu, vient de publier un récit plein de vie, racontant son passé de jeune militante. Il ne laissera personne indifférent<sup>1</sup>.

Fille de cheminot socialiste-nicoliste, chrétienne engagée appartenant à la paroisse genevoise de Saint-Jean, Julia Chamorel est peu à peu entraînée dans la lutte contre la guerre et le fascisme, dans la mouvance du parti communiste, puis elle passe à la jeunesse communiste. Au fil des pages, des rencontres qui, aujourd'hui, prennent une dimension toute particulière; entre autres: Marc et Ariane Oltramare, Martin (sous ce pseudonyme se cache un Lachenal, était-ce François?), Maurice Ducommun, François Jaeggi, Maurice Pianzola, Jean

<sup>1</sup> Julia Chamorel, «La cellule des écoliers», L'Age d'Homme. 1984.

Vincent, Jules Humbert-Droz et combien d'autres qui vivent encore ou sont morts récemment.

Au centre de ce témoignage, admirable de précision, les tenants et aboutissants de la «pratique» communiste à la fin de la lutte contre les sociaux-fascistes et l'amorce d'un front commun avec les sociaux-démocrates, vécu et rappelé sans fausses pudeurs par une militante qui ne se lassera qu'au moment où les cellules sont dissoutes, laissant la place à une forme d'organisation plus large et probablement moins fraternelle.

La Genève des années 30, largement mise à jour ces derniers temps, c'est aussi celle de Julia Chamorel, de ses camarades et amis.

C. F. P.

### MOTS DE PASSE

## Résurrection

A Pâques  
il y a jusqu'au Paradis  
trois jours de marche à vol d'oiseau.

Hélène Bezençon